



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 mai 2015

DÉLIBÉRATION

N° 86 - 28.05.2015

En exercice ...26
Présents.....21
Votants.....25
Abstention0

**SERVICES TECHNIQUES
17. ETUDES ET TRAVAUX
BÂTIMENT – PISCINE AQUARÉ
Rapport d'activité 2014**

L'AN DEUX MILLE QUINZE,
Le 28 mai,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 21 mai 2015, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,
La Flotte : M. Léon GENDRE, Mme Isabelle Masion-TIVENIN,
Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET,
St. Clément des Baleines : M. Gilles DUVAL,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Yann MAITRE,
St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

M. Jean-Paul HERAUDEAU, M. Didier BOUYER (donne pouvoir à M. Patrice RAFFARIN), M. Jean-Jacques BLANC (donne pouvoir à M. Gilles DUVAL), Mme Isabelle RONTÉ (donne pouvoir à Mme Gisèle VERGNON), M. Francis VILLEDIEU (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET).

Secrétaire de séance : Mme Marie-Noëlle BINET.

AR PREFECTURE

017-241700459-20150528-D201586-DE
Regu le 03/06/2015

* * * * *



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 mai 2015

DÉLIBÉRATION

N° 86 - 28.05.2015

En exercice ...26
Présents.....21
Votants.....25
Abstention0

SERVICES TECHNIQUES 17. ETUDES ET TRAVAUX BÂTIMENT – PISCINE AQUARÉ Rapport d'activité 2014

Afin d'assurer la gestion du centre aquatique intercommunal de Saint Martin de Ré « AQUARE », le Conseil Communautaire par délibération prise en date du 4 octobre 2007, a retenu la Société SEGAP, en qualité de délégataire de ce service public, entité commerciale reprise par VERT MARINE.

Afin de permettre la vérification et le contrôle du fonctionnement des conditions techniques et financières de la gestion du service délégué, le délégataire doit produire un rapport annuel comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à la délégation et une analyse de la qualité de service. Ce rapport doit être produit chaque année avant le 1^{er} juin par le délégataire.

Conformément aux dispositions de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, son examen doit être mis à l'ordre du jour de la réunion de l'Assemblée Délibérante.

Au cours de l'année 2014, 94 060 personnes ont fréquenté le Centre Aquatique, ainsi réparties :

- Scolaires : 9 376 entrées,
- Activités : 31 646 entrées,
- Groupes : 490 entrées,
- Nageurs : 46 671 entrées,
- Balnéo : 5 877 entrées.

Si cette fréquentation correspond à une augmentation de 0,2 % de la fréquentation par rapport à l'année précédente, il convient de noter toutefois que pour la deuxième année consécutive le nombre de nageurs diminue (- 2491 entrée, soit une baisse de 5%).

Toutefois cette baisse de fréquentation des nageurs est atténuée par la forte fréquentation du mois d'août, en raison notamment des conditions météorologiques (mois d'août particulièrement pluvieux).

Le résultat net des comptes est négatif (-51 582,09 €), à savoir :

- Total des produits : 642 090,12 €,
- Total des charges : 693 672,21 €.

Les produits qui régressent le plus fortement en valeur relative, entre 2013 et 2014, sont :

- Les entrées des scolaires (-52 %) malgré une hausse de la fréquentation (+14,46 %),
- Les entrées des clubs (- 310 %)
- Les locations de bassin (- 35 %)

AR PREFECTURE

017-241700459-20150528-D201586-DE
Regu le 03/06/2015



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 mai 2015

DÉLIBÉRATION

N° 86 - 28.05.2015

En exercice ...26
Présents.....21
Votants.....25
Abstention0

**SERVICES TECHNIQUES
17. ETUDES ET TRAVAUX
BÂTIMENT – PISCINE AQUARÉ
Rapport d'activité 2014**

En termes de charges, les postes qui ont le plus augmenté en valeur relative, entre 2013 et 2014, sont :

- La billetterie (+ 35 %),
- Les achats de marchandises (+ 38%),
- Les vêtements de travail (+ 80 %),
- Les visites techniques obligatoires (+ 44 %) - En effet, par exemple, les visites techniques de vérification électrique bien qu'annuelles, n'avaient pas été réalisées en 2013, le rapport précédant celui du 30 janvier 2014, datant du 7 septembre 2012 -,
- Le renouvellement, l'entretien et la réparation (+ 49 %), - toutefois, les dépenses consacrées à ces deux postes restent légèrement inférieures au prévisionnel de l'année 6 -,
- Les provisions pour risques et charges - ce poste n'avait fait l'objet d'aucun provisionnement en 2013.

le rapport récapitule les interventions et les maintenances techniques dont celles réalisées par la Communauté de Communes.

Pour mémoire, les interventions réalisées au cours de l'année 2014 par la Communauté de Communes s'élèvent à 24 356,12 € TTC.

Toutefois, celui-ci ne fait pas apparaître :

- l'entretien du parking qui est réalisé, par la Communauté de Communes.
- le contrôle de la détection incendie qui doit être réalisé tous les six mois,
- la vérification de la structure du toboggan,
- le contrôle du système de désenfumage,
- la maintenance du défibrillateur,
- la levée des observations formulées par le bureau de contrôle technique suite à son intervention les 30 et 31 janvier 2014 (vérifications périodiques électriques).

Enfin, le tableau récapitulatif des analyses d'eau de l'Agence Régionale de Santé fait apparaître de nombreuses analyses non conformes. Bien que cette remarque ait déjà été formulée en 2013, aucune information n'est donnée sur les dispositions qui ont été prises afin d'y remédier.

AR PREFECTURE

017-241700459-20150528-D201586-DE
Reçu le 03/06/2015



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 mai 2015

DÉLIBÉRATION

N° 86 - 28.05.2015

En exercice ...26
Présents.....21
Votants.....25
Abstention0

**SERVICES TECHNIQUES
17. ETUDES ET TRAVAUX
BÂTIMENT – PISCINE AQUARÉ
Rapport d'activité 2014**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de prendre acte du rapport annuel 2014 de la Société VERT MARINE, délégataire du Centre aquatique AQUARE.



**TELETRANSMIS AU CONTROLE
DE LEGALITE**

Sous le N° 017 - 241700459 - 2015 0528 -
D 2015 86 - DE

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 03/06/2015

Affichée le :
Le Président

4 juin 2015
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai
de 2 mois à compter de la présente notification.

AR PREFECTURE

017-241700459-20150528-D201586-DE
Reçu le 03/06/2015